

Énerg'iV

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2025

Édito



Daniel Guillotin,

Président Directeur Général d'Énerg'iV



Charlotte Simon,

Directrice déléguée d'Énerg'iV,

En 2025, avec une contribution à la production départementale électrique renouvelable et biométhane de près de 15%, la SEML Énerg'iV a indéniablement atteint son objectif d'accélérer le déploiement d'unités de production d'énergie renouvelable sur le Département, réduisant ainsi la dépendance du territoire aux énergies fossiles.

Toutefois la transition énergétique ne peut pas se limiter à produire de l'énergie autrement. Pour que celle-ci soit effective et juste, elle suppose aussi de repenser la façon dont l'énergie est financée, gouvernée et partagée, et ce, au service de l'autonomie énergétique des territoires. C'est cette conviction forte qui guide et anime au quotidien l'équipe d'administrateurs et d'agents d'Énerg'iV. Source d'un engagement sans faille, elle constitue un moteur puissant d'action qui, malgré un contexte tumultueux et le retrait brutal des soutiens politiques et financiers de l'État aux énergies renouvelables, nourrit notre détermination et nous invite à faire plus.

Énerg'iV c'est aussi une manière d'être, un état d'esprit qui fait toute la différence ; une culture et une pratique de la coopération couronnée de succès, comme le prouvent chacun des projets et la vitalité de l'écosystème des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine. Une synergie entre entreprises privées, collectifs citoyens et acteurs publics constituant notre véritable richesse et qui, dans l'adversité, nous offre de nouvelles opportunités. À ce titre, la généralisation des circuits courts de l'énergie est une mutation importante du modèle d'affaires et des métiers d'Énerg'iV.

C'est aussi un signal fort, une suite tout à fait logique pour réduire encore nos dépenses, développer nos capacités d'adaptation et de résilience collectives. Un moyen concret d'élargir encore le spectre de l'action locale et les espaces de gouvernance associés vers une démocratie énergétique assurant la permanence d'une transition écologique et sociétale, libérée des atermoiements et injonctions contradictoires des politiques nationales, pour ne pas dire criminels au vu de récentes canicules qui nous rappellent tragiquement l'impériosité et l'urgence à agir.

Après 7 ans, Énerg'iV a atteint l'âge de la maturité. Une levée de fonds réussi en 2024 lui a donné les moyens financiers de concrétiser et poursuivre son développement tandis que la création d'une direction générale en 2025 renforce son pilotage stratégique et consolide son modèle pour l'avenir. Cette étape importante du développement de toute entreprise témoigne du chemin parcouru. Elle accompagne le passage de la phase de démarrage des activités caractérisée par une forte croissance à une phase de pérennisation et d'équilibre dynamique du modèle.

Cette évolution intervient dans un contexte énergétique en pleine mutation, qui questionne nos métiers et nous oblige à nous adapter en permanence. Elle s'inscrit néanmoins dans la continuité de ce qui fait la force d'Énerg'iV : une vision partagée, un esprit d'équipe solide et une coopération étroite avec l'ensemble de nos partenaires.

Cette conception du collectif que nous avons chez Énerg'iV se veut large : élus, services, actionnaires, entreprises, citoyens, etc. Énerg'iV c'est aussi la culture de l'action, faite de confiance, mais aussi d'exigences, constituant désormais un fondement de nos manières de faire, en interne comme en externe. Et c'est une énergie humaine bouillonnante, véritable force dans un univers mouvant qui demande beaucoup d'adaptation. Si cette énergie peut exprimer tout son potentiel et permet de surmonter les inéluctables difficultés qui se présentent, c'est parce qu'il existe un cadre relationnel sécurisé, une vision politique claire, et une reconnaissance collective des échecs comme des réussites.

Chacun se sent alors autorisé à sortir des sentiers battus, et à oser dans le respect des rôles de chacun. Avec, souvent, le plaisir de constater que les partenaires s'engagent avec courage et détermination à nos côtés sur les nouvelles voies qui leur sont proposées. Continuons donc à semer collectivement les graines des changements que nous voulons voir advenir !

Faits marquants en 2025

Création de la société Énergies du Canut à l'Oust



Visites des mâts de mesures des futurs parcs éoliens de Val d'Izé et d'Andouillé-Neuville



Visite du chantier public et citoyen et inauguration du parc éolien FEEOLE



Visite de la station GNV de Montgermont



Financement participatif et réunions publiques du projet multi-centrales PV Breti Sun ISDND



Inauguration de la station GNV et de l'unité de méthanisation de Saint-Malo



Partage des premiers électrons Énerg'iV dans les boucles ACC Part'EnR35



Pose de la 1re pierre de la centrale photovoltaïque au sol de Javené solaire



Régionalisation du réseau de stations BMGNV

Bilan de gestion 2025

PRÉSENTATION DE LA SEM

Enjeux

Énerg'iV est désormais un acteur majeur du développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine qui a à son actif la mise en service de centrales photovoltaïques, d'unités de méthanisation, de stations GNV et de son premier parc éolien.

Agissant de façon équilibrée en faveur du développement de l'ensemble des énergies renouvelables et sur tout le territoire départemental, Énerg'iV poursuit la concrétisation de son activité de producteur local et indépendant d'énergie renouvelable.

Objectifs

Pour assurer le développement de son activité et poursuivre ses investissements dans les unités de production d'énergie renouvelable, Énerg'iV a porté son capital à hauteur de 21 millions d'euros afin de viser une cible de production de 320 GWh électrique en 2030.

Pour préparer cette augmentation de capital, il a été défini un Plan Moyen Terme (PMT) sur la période 2024-2028. Ce plan a dressé des orientations stratégiques par filière et a fixé des objectifs en matière de productible électrique pour atteindre l'objectif global de 40% d'EnR dans le mix électrique en 2030. En termes de développement du biogaz, l'ambition est d'atteindre également 30% en 2030.

2025 et les prochaines années constitueront une phase charnière pour Énerg'iV aussi bien en interne avec la pérennisation de son modèle d'affaire et le renforcement de son positionnement stratégique qu'en externe avec un contexte de développement des EnR plus incertain.

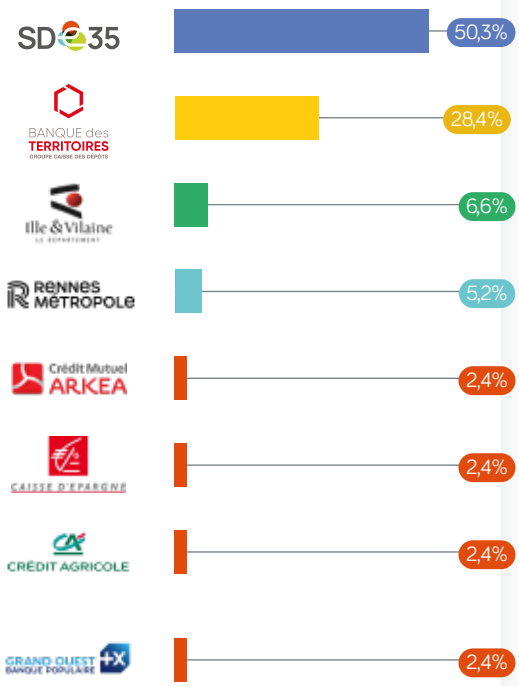
1,34 M€
de chiffres d'affaires

24,62 M€
de bilan sur l'exercice 2025

Capital

Montant total du capital :

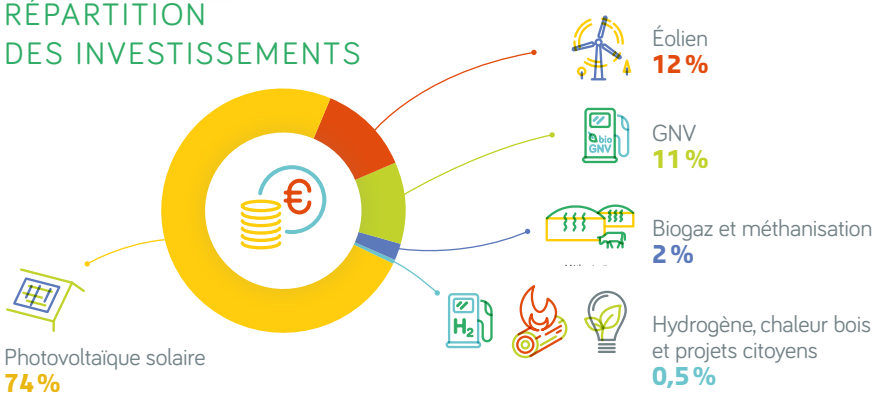
21 110 000 €



Fin 2025, Énerg'iV détient des prises de participation dans 33 sociétés, dont 2 filiales à 100%.

Au total, Énerg'iV a investi plus de 14M€, dont 6M€ pour l'installation de centrales solaires en toiture et 8M€ apportés aux côtés de ses partenaires au sein de sociétés de projets ayant elle-même généré à ce jour près de 83M€ d'investissements.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS



Implication territoriale, notre marque de fabrique

ÉNERG'IV PILOTE LA CONCERTATION LOCALE DANS SES PROJETS

Énerg'iV a pour ambition d'être le garant des intérêts du territoire dans les projets d'énergies renouvelables (EnR) dont elle est partenaire. Pour cela :

- Elle veille au respect des objectifs fixés dans les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET).
- Elle permet aux communes et EPCI qui le souhaitent de conserver la maîtrise de projets structurants.
- Elle place la concertation au cœur de la gouvernance des projets afin d'adapter les études aux exigences locales.

L'objectif est d'impliquer l'ensemble des parties prenantes, de faire connaître les projets et de les adapter pour en faire des leviers de la transition énergétique locale.

LA VALORISATION DE L'ÉNERGIE EN CIRCUIT COURT

Zoom sur l'autoconsommation collective :

Des consommateurs et producteurs raccordés au réseau public de distribution sont reliés par une structure juridique de partage nommée Personne Morale Organisatrice (PMO). Il s'agit d'un dispositif complémentaire à la fourniture classique : les consommateurs conservent leur fournisseur d'électricité habituel pour la partie non couverte par la production locale.

En 2023, l'association Part'EnR'35 a ainsi été créée par le SDE35 et Énerg'iV. Part'EnR 35 facilite l'émergence de boucles d'autoconsommation collective et généralise les échanges d'énergie à l'échelle locale sur l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine. Ce service public ouvert à tous les consommateurs et tous les producteurs doit permettre à la fois de :

- simplifier le déploiement des opérations d'autoconsommation,
- de partager la production d'énergie renouvelable locale auprès des consommateurs locaux en généralisant les circuits courts de l'énergie,
- d'apporter une solution de maîtrise du coût de l'électricité aux consommateurs et une solution de valorisation aux producteurs,
- d'optimiser les investissements du réseau électrique, le tout au bénéfice de l'autonomie et de la résilience énergétique des territoires.

Les premières boucles ont été mises en place en 2024.

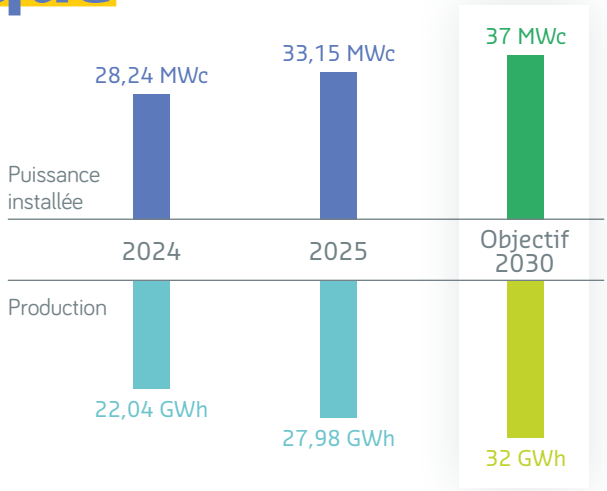
Fin 2025

- 4 centrales PV en toiture sont en production au sein d'opérations d'autoconsommation collective porté par Part'EnR35 (Val d'Anast, Plélan-le-Grand, Pipriac et Argentré-du-Plessis).
- Langouët a transféré sa PMO (personne morale organisatrice) à Part'EnR35 afin que cette dernière gère son tracker solaire de 14kWc.

Bilan 2025 de l'activité photovoltaïque

En 2025, la SEM Énerg'iV a poursuivi la concrétisation de son activité de productrice locale local et indépendant d'énergie renouvelable solaire.

Elle organise son activité autour de 3 types d'installation : photovoltaïque toiture, photovoltaïque ombrière et centrales au sol.



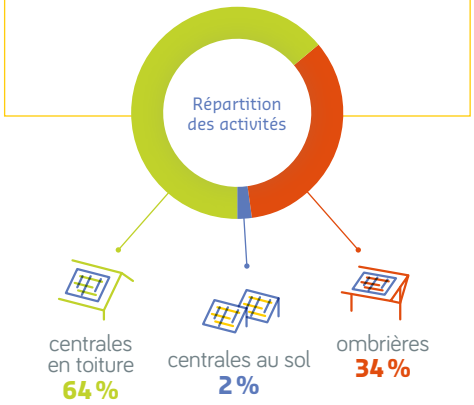
ÉTAT DES LIEUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

83 centrales solaires en exploitation

Soit une augmentation de 38,5% du nombre de centrales.

27 nouvelles centrales installées en 2025

(10 ombrières et 17 en toiture).



Bilan de production 2025

	Puissance installée (MWc)	Nb centrales	Production (GWh)
TOITURE	8,18	53	6,25
OMBRIÈRE	4,99	28	3,65
SOL	20	2	18,08
TOTAL	**33,15**	**83**	**27,98**

- Le temps de développement des centrales photovoltaïques en toiture et ombrières est d'environ 3 ans.
- La production du parc photovoltaïque d'Énerg'iV représente 14,4 % de la production photovoltaïque sur le département, soit la consommation d'environ 7000 foyers en Ille-et-Vilaine.
- 454 heures de coupure imposée pour cause de prix négatif SPOT (service réseau) : cela représente 26 % de la durée d'ensoleillement annuelle.

LES SOCIÉTÉS ET LES PRISES DE PARTICIPATION SUR L'ACTIVITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

Fin 2025, on dénombre 28 ombrières mises en service, 4 construites et en attente de raccordement ENEDIS. Les 28 centrales en service totalisent une puissance installée de 4,99 MWc. Plusieurs sont intégrées dans des boucles d'autoconsommation collective via à Part'EnR35, la PMO départementale initiée par le SDE35 et Énerg'iV.

Une seconde grappe de 50 ombrières est en cours de construction en 2025 permettant de produire à terme 9,43 MWc.

Une troisième grappe est en phase de sécurisation, représentant une dizaine de sites.

OMBRIÈRES

BRETI SUN PARK

SAS BRETISUN PARK

- **51 %** See You sun
- **49 %** Énerg'iV

Énerg'iV a constitué avec See You Sun la société Breti Sun Park, dédiée à l'investissement de centrales photovoltaïques sur ombrière de parking, padel, boulodromes et autres équipements publics solaires.



TOITURE

SAS ENERGIV-PV-1 – Tinténiac

- **100 %** Énerg'iV

La centrale photovoltaïque de 20 000 m² est située sur la toiture de la plateforme logistique de Biocoop sur la Zone Artisanale de la Morandais à Tinténiac. La mise en service a été réalisée en février 2022.

Ce projet est lauréat d'un appel d'offre CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).

Sur l'année 2025, la centrale a produit 1490 MWh, ce qui est nettement inférieur au prévisionnel en raison d'un nombre record de non-production lors des périodes de prix négatifs SPOT (454 heures d'arrêt au titre du service réseau).

Nouveau

SAS Énergies du Canut à l'Oust, dite ECO - Pays de Redon

- **11 %** EPV – 8 communes
- **23 %** Énerg'iV

Avec l'assistance du SDE35 et de l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), un collectif de communes du territoire de Redon-Agglomération (Langon, Pipriac, Renac, Bains-sur-Oust, La Chapelle de Brain, Saint-Just, Bruc sur Aff et Saint-Ganton) a créé la société ECO en 2024 afin de développer et accélérer les projets de production d'énergie renouvelables sur leur territoire et en particulier des projets photovoltaïques citoyens.

Une dizaine de centrales photovoltaïques en toiture, en ombrières et au sol de petite taille (100-500kWc) ont été identifiés pour une puissance globale proche de 2,5MWc. Un potentiel de centrale au sol de 5MWc a aussi été identifié sur la commune de Langon.

Énerg'iV a rejoint le projet en 2024 par l'acquisition d'un capital social de 5 000€. **La nouvelle société créée en 2025 se nomme ECO.**

En 2025, suite à la sensibilisation des habitants menée par EPV, une levée de fonds de 11 200€ auprès de 13 citoyens a permis d'intégrer une gouvernance citoyenne dans le projet.

Les projets identifiés initialement ont fluctué suite à des évolutions de mécanismes de soutien financiers. Le projet de centrale au sol à Langon a amorcé sa phase d'études.

SOL

SAS Marc Énergies – Bruz/Pont-Péan

- **51 %** Marc Énergies
- **30 %** IEL
- **19 %** Énerg'iV

Cette centrale photovoltaïque de 15,2 MWc (20 ha), née de l'association de Marc Énergies, d'IEL et d'Énerg'iV, située sur les communes de Bruz et Pont-Péan, a produit 13.82 GWh en 2025, une production inférieure au prévisionnel pour les mêmes raisons que la SAS PV1 et PV2. Le petit plus de cette centrale : 2 panneaux pédagogiques sont installés dans et aux abords de la centrale et des moutons et ruches sont logés à demeure.

En 2025, le site a fait l'objet de plusieurs visites avec des professionnels et des étudiants.

SAS ENERGIV-PV-2 - KER HEOL Guignen

- **100 %** Énerg'iV

Cette centrale photovoltaïque de 4,82 MWc installée sur une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux du SMICTOM du Pays de Vilaine **a produit 4 303 MWh en 2025, une production inférieure au prévisionnel pour les mêmes raisons que la SAS PV1 (454 heures négatives).**

En partenariat avec Enercoop, une partie des résultats de cette centrale est affectée annuellement à des actions de sobriété énergétique sur le territoire. En 2025, ce fonds a permis de participer à la rénovation d'une chaudière de la commune de Guignen.

Javené solaire

- **39 %** Énerg'iV
- **25,5 %** SAS EO PARTICIPATION
- **25,5 %** ENTECH
- **10 %** Commune de Javené

La commune de Javené a sollicité Énerg'iV dès le début du projet pour valoriser un délaissé routier, propriété de la commune. Le montage proposé a permis à la commune d'intégrer l'actionnariat de la société de projet et de travailler avec Énerg'iV sur le recrutement des partenaires du projet pour la partie développement (Énergies Ouvertes) et la construction (Entech). En 2024, l'autorisation d'urbanisme a été obtenue et début 2025 le projet est lauréat du dernier appel d'offre CRE.

La société Javené Solaire s'est engagée à financer et gouverner le projet de façon participative. La société Javené Energies Citoyennes a vu le jour fin 2024 à cet effet. Cette dernière a organisé une campagne de levée de fonds permettant d'apporter 30% des fonds propres nécessaires au financement du projet.

En 2025, la société Entech a démarré les travaux avec une mise en service prévue à l'été 2026. Énerg'iV assure la maîtrise d'ouvrage déléguée sur ce projet.





SAS Breti Sun ISDND 35

- 28 % Énerg'iV
- 14 % Rennes Métropole
- 14 % Valcobreizh
- 14 % SMICTOM entre-Ouest
- 14 % S3TEC traitement Vitré-Fougères
- 14 % CC Côte d'Emeraude
- 1 % CIREN + Dol'Watt + Survoltés

Ce projet est né de l'association entre des propriétaires publics de sites d'enfouissement de déchets, les exploitants de ces sites et des coopératives citoyennes, le tout fédéré par Énerg'iV. Il a pour objet le développement de centrales photovoltaïques sur 6 anciens ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du département.

Les projets de Rennes Hautes-Gayeulles, Le Verger, Tinténiac, Baguer Pican ont obtenu une autorisation d'urbanisme en 2024 et ont été lauréats 2024 du dernier appel d'offres CRE.

En 2025, Dol'Watt a cédé ses parts à Centrales Villageoises Rance Emeraude.

La production de la centrale de Cornillé sera valorisée en circuit court auprès de 2 industriels à proximité.

Des travaux et la mise en service pour l'ensemble des sites (hors Dinard) sont prévus entre août et novembre 2026.

Le site de Dinard a finalement reçu fin août 2025 une dérogation de la loi Littoral pour la construction de sa centrale PV.

En 2026, Énerg'iV a finalisé le rachat des actions de Galiléo (anciennement Quénéa), passant de 14% à 28% de détention du capital.

SAS EPV LE RHEU

- 85 % ENGIE GREEN
- 15 % Énerg'iV

Projet structurant pour le territoire (18,6 MWc installés sur 20 ha), ENGIE Green et Énerg'iV ont rapidement échangé sur l'opportunité d'un partenariat. Il a été trouvé en permettant à Énerg'iV d'intégrer la société de projet en tant qu'actionnaire mais aussi sur des missions liées à la concertation et l'ancrage territorial. Spécificité du projet, et bien que ne rentrant pas dans la définition de l'agrivoltaisme car situé sur d'anciennes carrières, le projet prévoit la mise en place d'une coactivité maraîchère.

Suite à l'obtention des permis de construire en juin 2025, une candidature à un Appel d'Offres de la CRE est prévue courant 2026. La mise en service potentielle est prévue en 2027.

Nouveau

ENERSOL35

- 51 % Énerg'iV
- 49 % Enercoop

ENERSOL35 est une société associant Enercoop Bretagne et Énerg'iV en vue du co-développement de projets photovoltaïques au sol de moins d'un hectare sur le département d'Ille-et-Vilaine.

Cette société, construite comme une holding, hébergera des sociétés filles dédiées à chaque projet ou groupe de projets, pour le développement, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques au sol de puissances inférieures à 1MWc, sur des fonciers prioritairement de type dégradés/délaissés, avec une forte volonté d'associer à la gouvernance les acteurs du territoire (collectivités, collectifs citoyens, etc.).

La première promesse de bail a été signée en avril 2025 avec la mairie de Chantepie (projet de 1MWc), qui souhaiterait participer au financement de sa centrale par le biais d'une SPV fille. 3 autres collectivités sont concertées sur la possibilité d'un bail pour permettre le développement d'une grappe en 2026.

Nouveau

HE1 LE RHEU

- 80 % Emeraude Énergie
- 20 % Énerg'iV

La société Emeraude Énergie souhaite développer, en partenariat avec Énerg'iV, une centrale solaire au sol sur le territoire du Rheu, sur le site des anciennes carrières de La Heuzardière.

La société Happy Énergies a été créée et Énerg'iV assure, par contrat de prestation, la concertation autour du projet en animant notamment des réunions publiques afin de proposer une solution de financement participatif pour les citoyens.

L'emprise d'étude est de 4 ha, ce qui permet d'installer 3,6 MWc de puissance et permettra une production de l'ordre de 3,77 GWh/an.

Le dépôt de permis de construire a été réalisé en novembre 2024 et l'enquête publique s'est déroulée fin 2025. L'arrêté de permis de construire devrait permettre de postuler à une session d'AO CRE.

LE SUIVI DES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Exploitation

Au 31 décembre 2025, Énerg'iV dispose de

53 centrales en toitures | **28 ombrières** | **2 centrales au sol**

Dorénavant, toutes les centrales sont proposées comme outil de production au service des boucles d'autoconsommation collective, organisée par Part'EnR35 : **ce sont 4 centrales S21 qui sont en production au sein d'opérations d'autoconsommation collective portées par Part'EnR35. La puissance cumulée de ces centrales est de 488 kWc.**

Les ambitions solaires :

Concernant le photovoltaïque, les récentes modifications concernant les tarifs d'achat et appels d'offre CRE, imposeront de développer des compétences de commercialisation des productions et de multi-valorisation des actifs de production : autoconsommation individuelle et tiers investissement (ACI), autoconsommation collective (ACC), contrat d'achat direct d'énergie renouvelables (CADER/PPA), service système, etc.

ZOOM SUR 3 PROJETS SOLAIRES

En service

Toiture solaire sur l'école de Chantepie

Projet porté par :
Énerg'iV

Lieu :
Chantepie

Caractéristiques du projet :
Centrale sur deux bâtiments différents (partie scolaire et partie restaurant/halle sportive)

Puissance :
220,8 kWc

Énergie produite/an :
196 MWh/an

Date de mise en service :
2 décembre 2025

En bref...

Énerg'iV a accompagné la commune depuis 5 ans et son équipe de maîtrise d'œuvre afin de concevoir et construire un bâtiment compatible avec l'installation future d'une centrale photovoltaïque. Une fois les travaux du bâtiment réceptionnés, Énerg'iV a procédé à l'installation de la centrale.

Aujourd'hui, la centrale est en service. Elle a permis à la commune de se conformer aux objectifs de la loi APER et à ses obligations de solarisation, sans mobiliser de ressources humaines ou financières supplémentaires.

L'exploitation et la maintenance de la centrale sont assurées par Énerg'iV pour une durée de 20 ans. À l'issue de cette période d'occupation de la toiture, la commune pourra choisir entre le démantèlement de l'installation par Énerg'iV ou le transfert gratuit des équipements à son patrimoine.

Mais aussi..

Pendant toute la durée du contrat, bien que l'exploitation et la maintenance soient entièrement prises en charge par Énerg'iV, ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie énergétique de la commune. Celle-ci bénéficie en effet de l'électricité produite grâce à une opération d'autoconsommation collective.



Javené Solaire, centrale au sol

Bientôt en service

Projet porté par :
SAS Javené Solaire (développement, construction et exploitation). La société est constituée de plusieurs acteurs : Énerg'iV, la commune de Javené, le bureau d'étude Énergies Ouvertes, le constructeur Entech, et la société citoyenne Javené Énergies Citoyennes

Lieu :
Javené

Caractéristiques du projet :
Centrale photovoltaïque au sol de 5 ha

Puissance installée :
4,01 MWc

Énergie prévisionnelle produite/an :
4,4 GWh équivalent la consommation de 1500 foyers

Date de mise en service :
Juillet 2026

En bref…

Javené Solaire est née d'une initiative du conseil municipal visant à revaloriser un terrain communal dégradé, ancien site d'entreposage de remblai, devenu inexploitable sur le plan agricole.

Implanté sur une surface d'environ 5 hectares, le parc photovoltaïque produira une énergie renouvelable locale

L'implantation de la centrale est raisonnée afin de préserver et enrichir les enjeux de biodiversité du site. Des hibernaculums ont ainsi été mis en place sur le site.

Mais aussi

Le projet bénéficie également de financements bancaires et a été lauréat de l'appel d'offres CRE, garantissant un tarif de soutien sur 20 ans. Il s'inscrit enfin dans une démarche de labellisation Énergie Partagée, qui reconnaît les projets à gouvernance locale et citoyenne.



Ombrières sur le parking de la piscine de la Guerche-de-Bretagne

En service

Projet porté par :
Breti Sun Park, filiale Énerg'iV et See You Sun dédiée aux projets d'ombrières photovoltaïques

Lieu :
La Guerche de Bretagne

Caractéristiques du projet :
2 ombrières posées

Puissance installée :
170 kWc

Énergie prévisionnelle produite/an :
170 MWh/an

Date de mise en service :
Novembre 2025

En bref…

Les ombrières ont été positionnées de façon à conserver les perspectives paysagères de la piscine ouverte en février 2024.

Mais aussi

Courant 2026, un boulodrome photovoltaïque va aussi être mis en service (313 kWc) à proximité immédiate du parking.



Bilan 2025 de l'activité éolien

ÉTAT DES LIEUX

1 projet éolien
mis en service à l'été 2025
(FEEOLE)

3 communes accompagnées
pour permettre l'émergence
de nouveaux projets éoliens

9 projets
en cours

Puissance
12,9
MW

Production
16,8
GWh

LES OBJECTIFS ET AMBITIONS 2026

L'activité relative au développement de l'éolien terrestre continuera d'être particulièrement active en 2026 avec l'autorisation et la mise en enquête de plusieurs projet :

- Obtenir l'autorisation d'exploitation pour le projet de Lanrigan.
- Lancer le développement à Rives-sur-Couesnon.
- Co-développer le 1er projet en renouvellement.



LES PRISES DE PARTICIPATION SUR L'ACTIVITÉ ÉOLIEN

SAS IEL exploitation - Grand-Fougeray

- **70 %** IEL
- **30 %** Énerg'iV

Le projet éolien de la Lande de Haut Bout sur la commune de Grand-Fougeray est porté à la fois par la société indépendante bretonne Initiatives & Énergies Locales et par Énerg'iV afin d'implanter 2 ou 3 éoliennes. Le projet avait été refusé en 2017 et a été relancé en 2020 sous un autre format.

Les études ont été relancées suite aux échanges avec la DREAL et un travail important sur la concertation a été effectué pour favoriser l'ancrage du projet. Des ateliers de concertation participatifs ont été organisés pour répondre aux principales inquiétudes des riverains. Un comité de suivi a été mis en place et se réunit au moins une fois par an.

En 2025, les études sur le projet ont repris et un mât de mesure a été installé afin de suivre le suivi des chiroptères. Un nouveau projet proposant la construction de 2 éoliennes de 180 m de haut en bout de pâles est en cours d'instruction.

SAS Landiset - Saint-Ganton

- **35 %** d'associations citoyennes
- **25 %** de citoyens
- **22 %** de collectivités
- **18 %** d'acteurs d'investissement territoriaux (dont Énerg'iV)

Le projet éolien citoyen de Saint-Ganton est développé par la commune de St-Ganton, un collectif de citoyens regroupés au sein de l'association Saint Gant'Éole Citoyen et Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), Redon Agglomération et Pipriac. L'entreprise EO est en charge de l'étude afin d'implanter 3 éoliennes d'une puissance estimée de 9 MW produisant ainsi 19,9 GWh.

Suite à une enquête publique en 2025 et un travail scrupuleux pour tendre vers un objectif zéro de mortalité de chiroptères, le projet a reçu une autorisation d'urbanisme en octobre. Un recours a été déposé par Bretagne Vivante et GMB.

SAS Lanrigan dans l'vent

- **33 %** d'acteurs publics (dont Énerg'iV)
- **33 %** d'associations citoyennes
- **33 %** CNR

La commune de Lanrigan, Enercoop Bretagne, Énergie Partagée Investissement, Énergie Partagée Investissement et Énerg'iV ont créé en septembre 2021 la société Lanrigan dans l'vent, une SAS dédiée au développement d'un parc éolien citoyen. Depuis, Vensolair – filiale de la CNR – et la coopérative citoyenne Les Survoltés ont rejoint l'aventure.

Vensolair pilote les études techniques et naturalistes, tandis qu'Énerg'iV coordonne la concertation locale et la mobilisation citoyenne, en partenariat étroit avec Les Survoltés afin d'assurer une transparence vis-à-vis des acteurs locaux et d'intégrer des études complémentaires répondant aux attentes du territoire.

Les études réalisées ont permis de définir le gabarit et l'implantation du projet.

Le dossier, déposé début 2025, prévoit l'installation de 3 éoliennes d'une hauteur de 200 mètres en bout de pâles, pour une puissance totale maximale de 15 MW.

Le projet a fait l'objet d'une consultation publique durant l'été 2026. La décision préfectorale est attendus d'ici la fin de l'année.



SAS PE de la Lande Livreul - Ercé-en-Lamée

- **70 %** Valeco
- **30 %** Énerg'iV

La société de projet "PE DE LA LANDE LIVREUL" a été créée en décembre 2022 pour implanter 2 éoliennes sur la commune d'Ercé-en-Lamée. Elle est constituée de Valeco et d'Énerg'iV. Il est prévu la possibilité d'intégrer un collectif citoyen à hauteur de 10% dans le projet.

Pour répondre aux inquiétudes des riverains, des études non réglementaires ont été menée sur le site concernant la géobiologie et les ombres portées. Des ateliers citoyens ont été organisés en 2024 et en 2025 pour présenter les études menées (acoustique, géobiologie, ombres portées, impacts environnementaux).

Le dossier d'autorisation déposé début 2025 prévoit l'installation de deux éoliennes de 180 mètres en bout de pâles, pour une puissance totale maximale de 8,52 MW. La DDTM, eu égard aux contraintes environnementales, a sollicité une dérogation aux espèces protégées (DEP).

SAS Féeole - Coësmes/Martigné-Ferchaud

- **40 %** Féeole Développement Citoyen
- **20 %** Énergie Partagée Investissement
- **20 %** SIPEnR
- **20 %** Énerg'iV

Le parc éolien FEEOLE situé sur les communes de Coësmes et Martigné-Ferchaud a été initié en 2011 et développé par un collectif de citoyens regroupés au sein de FEEOLE Développement Citoyen (FDC) afin d'implanter 4 éoliennes de 3MW chacune.

En 2023, un collectif d'acteurs institutionnels composé de la SEM Énerg'iV, de la SEM SIPENR et d'Énergie Partagée est entré au capital de la SAS FEEOLE à hauteur de 60%.

Le démarrage des travaux a commencé à l'été 2024 et se sont achevés en mai 2025 avec une mise en service dans la foulée. L'exploitation est déléguée à Energiquelle avec un suivi de la part d'Énerg'iV et de FDC. Sur le second trimestre 2025, le parc éolien a produit 16,8 GWh soit un peu plus que le prévisionnel.

ÉNERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT

SAS Les Ailes du Chevré - Acigné

Suite à la découverte de la présence d'une nichée de balbuzards pêcheurs dans la forêt de Rennes, qui n'existait pas lors de l'étude d'impact, le projet est suspendu dans le cadre du respect de la biodiversité.

SAS Croix Énergies- Teillay

- **70 %** VALOREM
- **30 %** Énerg'iV

Le projet éolien de « Croix Énergies » est le prolongement du parc éolien existant Teillay Énergies sur la commune de Teillay. Les 4 éoliennes du parc actuel, appartenant à VALOREM, produisent de l'électricité verte depuis février 2019.

VALOREM et Énerg'iV étudient la possibilité d'étendre ce parc avec 2 éoliennes supplémentaires de 165m et de 4,5 MW chacune. L'accord de partenariat a été signé en 2023. De nombreuses actions de concertation on été menées sur la commune depuis. Les différents bureaux d'études ayant travaillé sur le projet ont été invités dans différentes réunions publiques pour présenter à la population leur méthode de travail et les résultats obtenus sur la zone.

Le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale du projet a été déposé auprès des services de l'État le en mars 2024 avec un complément apporté fin 2024.

Les services de l'État examinent actuellement le dossier.





SAS Andéole - Andouillé-Neuville

- **40 %** Énerg'iV
- **25 %** Enercoop Bretagne
- **25 %** EnRcit
- **10 %** Andouillé-Neuville

Le projet éolien d'Andouillé-Neuville est créé en 2024 par la commune d'Andouillé-Neuville, Énerg'iV, EPI et ENERCOOP Bretagne. Val d'Ille-Aubigné a fait connaître son intérêt pour également intégrer le projet afin de prévoir son association aux décisions prises. Le collectif citoyen Les Survoltés a également intégré la société de projet ainsi que Val d'Ille Aubigné et la société vensolair.

Ce sont 3 à 5 éoliennes d'environ 4 MW chacune qui seraient implantées par Vensolair choisie en 2024.

Le foncier est en cours de sécurisation notamment pour une zone secondaire. Les études techniques et la concertation ont commencé en avril 2025.Il est prévu le dépôt du dossier d'autorisation d'urbanisme en 2027 suite aux résultats des études menées.

SAS Eolizé - Val d'Izé

- **20 %** Val d'Izé
- **10 %** Enercoop Bretagne
- **70 %** Énerg'iV

La Commune de Val d'Izé dispose d'une zone de développement potentiel de l'éolien principalement sur son foncier communal. Suite à un AMI en juin 2024, Engie Green a été sélectionné en tant que partenaire privé.

Afin de s'assurer d'un projet compatible avec les intérêts du territoire, Val d'Izé, Enercoop et Énerg'iV ont créé la société Eolizé.

La sécurisation foncière est finalisée sur les parcelles communales.

Les études diverses sont lancées depuis 2025 et un mât de mesure a été installé sur le site. Le choix de l'implantation et le gabarit des éoliennes seront définis en 2026 pour un dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale fin 2026. Un accord de partenariat a été signé en mars 2025 pour préparer l'intégration d'Engie Green à la société de projet à la hauteur de 51%.

SAS Landéole - Val d'Anast

- **36 %** Énerg'iV
- **20 %** Val d'Izé
- **16,7 %** SOREGIES
- **8 %** EO PARTICIPATIONS

Un projet de parc éolien citoyen sur le territoire de la commune de Val d'Anast, a été porté et encouragé par la mairie au côté d'Énerg'iV, de la SEML SOREGIES et de la société EO PARTICIPATIONS avec l'idée d'ouvrir le capital aux habitants. Il est prévu l'intégration de citoyens à hauteur de 26,7% diminuant la participation d'Énerg'iV. Ce sont à minima 2 éoliennes de 3,6 MW chacune qui seraient implantées.

Le projet est en cours de sécurisation foncière.

ZOOM SUR 2 PROJETS ÉOLIEN COMPLÉMENTAIRES

Un territoire, 2 projets



Projet 1

Parc éolien des Rochers

Porté par :
Valeco et Énerg'iV

Lieu :
Forges-la-Forêt et Retiers

Caractéristiques du projet :
3 éoliennes de 5,7 MW chacune

Production annuelle prévisionnelle :
43 GWh

Projet 2

Renouvellement du parc éolien de la Douve des Epinettes

Porté par :
Volta et Énerg'iV

Lieu :
Martigné-Ferchaud et Retiers

Caractéristiques du projet :
Ce sont 5 éoliennes de 2,3 MW qui seront remplacées par 4 éoliennes de 6,8 MW

Production annuelle prévisionnelle :
65 GWh

Calendrier des 2 projets : dépôt des dossiers au 1er semestre 2027

En bref...

Le projet éolien de Forges-la-Forêt/ Retiers intègre un volet de participation citoyenne.

La concertation menée conjointement avec le projet de renouvellement de la Douve des Épinettes, à Martigné-Ferchaud et Retiers, permet au territoire de développer une production d'énergie renouvelable locale en associant collectivités, citoyens et acteurs du territoire.

Le dépôt du dossier d'autorisation environnementale est prévu en fin d'année 2026 et la concertation se poursuivra à la rentrée 2026 avec de nouveaux ateliers thématiques.

Un enjeu paysager fort sur le territoire de Roche aux Fées Communauté :

- Une réelle préoccupation des riverains pour l'impact paysager des éoliennes a été relevée lors du porte à porte
- Les élus locaux ont la volonté politique de veiller à la bonne intégration paysagère des projets éoliens sur le territoire

Actions de concertation mises en place :

- Porte à porte mutualisé en octobre 2025
- Rencontre des communes dans un rayon de 6km en novembre 2025
- Mise en place d'un Comité de Pilotage en janvier 2026 composé de riverains et d'élus locaux.
- Atelier citoyen en juin 2026

Pour répondre à cet enjeu, un atelier paysage a eu lieu lors du Comité de Pilotage en janvier 2026. Au second semestre 2026, la deuxième partie de cet atelier permettra aux riverains de visualiser concrètement les éoliennes dans leur paysage quotidien et d'étudier avec les partenaires les mesures pouvant être mises en place.

En parallèle, un groupe de travail a été mis en place entre les partenaires du projet éolien des Rochers et du projet de renouvellement, ainsi que les élus de Roche aux Fées Communauté concernés.

En projet



Bilan 2025 de l'activité mobilité biogaz et hydrogène

ÉTAT DES LIEUX

6 stations
sont actuellement en service

BILAN DE PRODUCTION 2025

3 023 tonnes de GNV
distribuées soit environ 46 GWh dont 82% de bioGNV

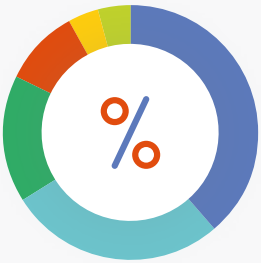
10 000 000 km parcourus
par des camions et des bus avec le GNV distribué

1,78 €/kg TTC
c'est le prix moyen GNV 2025

84 clients
clients abonnés au service

Les stations ont atteint 79 % de leur objectif de fréquentation et ont généré un chiffre d'affaires de 4.29 M€.

Répartition des parts de marché par station
(en volume distribué)



- Chartres-de-Bretagne **38,8 %**
- Montgermont **27,47 %**
- Tinténiac **16,2 %**
- Saint-Malo **9,8 %**
- Miniac-Morvan **3,9 %**
- Bédée **3,9 %**

LES OBJECTIFS ET AMBITIONS 2026

En 2026, la société confie son exploitation à BMGNV et étend son réseau à toute la Bretagne. L'ambition principale est de poursuivre la montée en charge des stations et de consolider la structuration régionale. L'opportunité d'implanter de nouvelles stations sur le secteur de Fougères agglomération et Bain-de-Bretagne est également étudiée.



LA RÉGIONALISATION DE L'ACTIVITÉ BIOGAZ

SAS BMGNV et BMGNV 35

- Prise de de participation de **25 %** par chaque SEM dont Énerg'iV

La SAS BMGNV regroupe les 4 SEM bretonnes afin de porter collectivement les stations publiques d'avitaillement au GNV. La SAS BMGNV35 gère localement les stations brétiliennes.

6 stations sont en service en 2025 (Bédée, Chartres-de-Bretagne, Miniac-Morvan, Montgermont, Tinténiac et St-Malo). Certaines d'entre elles assurent à la fois une charge lente et rapide en partenariat avec des acteurs économiques locaux (Linévia, Kéolis, RATP, Transdev). Le changement de motorisation du service de collecte d'ordures de Rennes métropole a fait baisser la consommation des stations de ce secteur.

Malgré cela, la quantité de gaz distribué est quasi équivalente à 2024.

D'autres projets sont en cours d'études et sont conditionnés à l'obtention d'engagements de potentiels clients.

En janvier 2026, BMGNV deviendra l'entité régionale unique pour l'exploitation des stations BioGNV en Bretagne.

ZOOM SUR MINIAC-MORVAN



En service

Station bioGNV de Miniac-Morvan

Projet porté par :
BMGNV 35 et exploité par BMGNV

Lieu :
ZA Actipôle à Miniac-Morvan

Caractéristiques du projet :

- Stratégiquement localisée au carrefour de la N176 et de la D137
- 4 pistes de distribution rapides avec une capacité de 20 PL/jour.

Un plein de 110 kg est réalisé en moins de 10 minutes. Deux carburants sont proposés : BioGNC issu de production renouvelable (méthanisation) ou GNC. La station est accessible 24h/24 et 7jrs/7.

Date de mise en service :
2022

En bref…

Station bioGNV/GNV de Miniac Morvan s'inscrit dans un maillage stratégique de stations au nord du département. Au cœur de la zone logistique Actipôle et à la croisée des axes Rennes/Saint-Malo et Caen/Saint-Brieuc, elle offre une étape d'avitaillement qui permet de circuler sereinement dans la péninsule ou bien d'en sortir avec l'esprit libre.

Mais aussi

Ultra rapide ! Avec ses 4 pistes opérationnelles, sa rapidité de distribution et son équipe de maintenance dédiée, elle est un atout pour les transporteurs exigeants.

Bilan 2025 de l'activité biomasse

ÉTAT DES LIEUX

Au-delà de l'électricité renouvelable, Énerg'iV investit également dans des projets valorisant la biomasse locale sous forme de biogaz (méthanisation) ou de chaleur (chaudière bois).

LES OBJECTIFS ET AMBITIONS 2026

Côté chaleur renouvelable, un premier projet relatif à une offre de solution de chaleur renouvelable clé en main à partir de biomasse devrait être construit à partir de 2026, en association avec AILE et EPI. Énerg'iV continue de participer à la structuration de la filière bois.

Côté méthanisation, Énerg'iV poursuivra son soutien auprès des projets collectifs d'agriculteurs. Un projet est en développement à Bourg-des-Comptes et un autre est en émergence sur Retiers.

L'EXPLOITATION



2 en exploitation,
1 en développement



LES PRISES DE PARTICIPATION SUR L'ACTIVITÉ BIOMASSE

MÉTHANISATION

ENERFÉES
SAS Enerfées – Janzé

En service

- 61 % collectif agricole
- 5 % Rafco
- 19 % Engie bioz
- 10 % Breizh Energie
- 5 % Énerg'iV

Le projet situé sur la commune de Janzé a pour objectif de produire plus de 40 GWh de gaz vert local en valorisant 75 000 tonnes de biomasse issues de 80 exploitations agricoles.

Elle permettra ainsi d'alimenter 3 600 foyers. L'unité de méthanisation injecte du gaz vert depuis février 2023 et a été inaugurée en juin 2024. Le projet respecte la Charte Méthanisation du SDE35.

La production d'Enerfées s'est améliorée en 2025 et a atteint en moyenne 420 Nm3/h pour un total de 39 GWh.



SAS Biogaz des Marches de Bretagne - Couesnon Marches de Bretagne

En service

- 51 % collectif agricole
- 20 % Keon (ex Terr Green)
- 8 % Énerg'iV
- 8 % Breizh Energie
- 8 % Energie partagée
- 2.5 % Com com Marches de Bretagne
- 2.5 % SMICTOM de Fougères

Le projet situé sur la commune de Maen-Roch a pour objectif de produire 13 GWh de gaz vert local en valorisant 20 à 24 000 tonnes de biomasse provenant d'une quinzaine d'exploitations agricoles. Elle permet ainsi d'alimenter 644 foyers.

L'unité de méthanisation a été inaugurée en décembre 2023.

En 2024, la décision a été prise d'augmenter la production (145 Nm3/h pour un total 12,4 GWh Nm3/h) permettant de mieux couvrir les charges fixes en achetant de la matière extérieure, situation acceptable temporairement.

Des dispositions ont été prises en 2025 pour optimiser les gisements agricoles locaux et ainsi atteindre une production de 14,6 GWh.

Agri-Bioénergies
La SAS Agri-BioÉnergies – Bourg-des-Comptes

En développement

- 79 % Collectif d'agriculteurs
- 5 % Énergie Partagée
- 16 % Énerg'iV

Le projet regroupe à la fois 8 exploitations agricoles, Énergie Partagée et Énerg'iV.

Situé sur la commune de Bourg-des-Comptes, il a pour objectif de produire 17 GWh de gaz vert en valorisant 25 à 29 000 tonnes de déchets par an. Elle permettra ainsi d'alimenter 1 700 foyers.

Le projet dispose aujourd'hui de toutes les autorisations administratives et se voit purgé de tout recours suite aux décisions favorables du Tribunal Administratif et de la Cour d'Appel Administrative. Le projet devrait aboutir en 2026 pour une mise en service en 2028. Le financement du projet a dû être revu suite à l'augmentation du coût global.

ZOOM SUR DE L'ASSIETTE AUX CHAMPS (DAC EMERAUDE)



De l'Assiette aux Champs (DAC Emeraude)

Projet porté par :
DAC Emeraude avec la SEM 22 et Énerg'iV

Lieu :
l'implantation précise se situe à Quévert

Caractéristiques du projet :
Énergie produite/an : potentiel de 10 000 T/an de biodéchets .

Date de mise en service :
2027

En bref…

Ce projet a été initié en 2021 dans le but de valoriser les biodéchets en énergie.

Le process consiste à séparer la matière fermentescible du reste et de l'hygiéniser pour le rendre acceptable par toute méthanisation.

La solution technique est identifiée par Énerg'iV en 2021 comme complémentaire au développement de la filière car elle diversifie le gisement méthanisable local et apporte une solution de traitement efficace aux collectivités.

Mais aussi

Le permis de construire est déposé et Énerg'iV entre au capital en 2026.

De l'Assiette Au Champ cherche à développer son activité sur les secteurs de Dinan Agglomération, Saint-Malo agglomération, et les Communautés de communes Côte d'Emeraude, du pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel et Bretagne Romantique avec pour objectif une mise en service d'une plateforme début 2027.

CHALEUR RENOUVELABLE

Chaleur d'ici

- 34 % Énerg'iV
- 33 % AILE
- 33 % Énergie Partagée Investissement

Le projet est porté par AILE, Énergie Partagée et Énerg'iV sous le nom de Chaleur d'ici. Il consiste à fournir une chaleur renouvelable, locale et à prix maîtrisé à des établissements médicaux-sociaux, des collectivités et des entreprises du tertiaire.

La société Chaleur d'ici, proposera des offres clé en main avec une gestion complète. Depuis 2024, plusieurs études ont démarré dont celle au Village des Collectivités.

Le projet prévoit la construction d'une chaufferie biomasse de 400 kW pour septembre 2027.

À moyen terme, l'installation pourrait être couplée à une production de chaleur par du solaire thermique.

Le 1er projet de chaufferie bois sera réalisé au Village des Collectivités.



COOPÉRATIVES CITOYENNES ET D'INTÉRÊT COLLECTIF

SAS CIREN – bassin rennais

La coopérative est en charge d'acheter et de faire installer des centrales de production d'électricité de source renouvelable et locale.

Depuis 2021, la SAS CIREN a mis en service plusieurs centrales photovoltaïques financées et exploitées par le collectif dont celle de la toiture de Laille et St-Jacques -de-le-Lande.

Au printemps 2024, une nouvelle centrale photovoltaïque a été installée à La Chapelle des Fougeretz.

D'autres projets sont en cours de développement. La société CIREN fait également partie des associées au projet Breti Sun ISDND, aux côté d'Énerg'iV.

SCIC Coopérative des Survoltés - CC Bretagne Romantique et CC Val d'Ille Aubigné

La société citoyenne aide à renforcer la mobilisation citoyenne autour de projets d'énergies renouvelables et prend part financièrement à certains projets.

Elle a pris part à 2 projets de centrales solaires (école, salle communale) et 2 projets éoliens (Lanrigan et Andouillé-Neuville). Énerg'iV a acquis 1000 actions de 100 euros. La Coopérative a validé son entrée au capital de la SAS Lanrigan dans l'vent et Andéole et permet de renforcer la mobilisation citoyenne autour de ces projets.

Plusieurs autres projets de centrales sont en développement.

SCIC SAS Estuaire Énergies

La CCI Nantes St-Nazaire a créé la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Estuaire Énergies afin de proposer une nouvelle gouvernance de l'énergie, dans une logique territoriale, en mutualisant les moyens et les services.

Pour ses futurs sociétaires, Estuaire Énergies agit sur 4 grands volets énergétiques et systémiques que sont la stratégie de sourcing et suivi contractuel, la décarbonation, la production et achat d'énergies renouvelables et l'Information et l'accompagnement.

Centrales villageoises - SAS Soleil sur Vilaine et Rance Emeraude

Les centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique territoriale.

La centrale Villageoise Soleil de Vilaine regroupe le Pays de Châteaugiron communauté, Acigné, Énerg'iV et 102 citoyens. Elle a pour objectif de couvrir 5 000 m² de toiture photovoltaïque en 3 phases. Elle prévoit notamment dans un premier temps 4 centrales photovoltaïques en toiture.

La centrale villageoise Rance Emeraude contribue à la transition énergétique sur le territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude en développant des projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

Elle est constituée de 130 actionnaires dont 120 citoyens, 3 associations (ETE, CIDRE, Coeur Emeraude) et des SEM Énergies 22, Énerg'iV, 3 communes et 2 entreprises. Elle a un accord de partenariat pour intégrer en phase construction la SPV Breti Sun ISDND, aux côtés d'Énerg'iV. Ce sont 8 installations PV qui ont été réalisées.

Association Part'Enr 35

Part'EnR35 est une association créée fin 2023 par Énerg'iV et le SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine) pour servir de Personne Morale Organisatrice (PMO) départementale mutualisée. Son objectif principal est de généraliser le déploiement d'opérations d'autoconsommation collective (ACC) sur tout le département d'Ille-et-Vilaine.

La gouvernance de Part'EnR35 est structurée en cinq collèges pour garantir une représentation équilibrée : Fondateurs (SDE35 et SEM Énerg'iV), Consommateurs, Producteurs, Acteurs économiques de l'aménagement et Partenaires.

Réalisations et chiffres clés (fin 2025) : 14 boucles d'autoconsommation collective (ACC), dont 7 mises en service en 2025, 16 installations de production et 180 sites de production, 634 MWh d'énergie échangés en 2025

Organigramme

Mises à dispositions

Lionel Berthier
Directeur SI
et moyens généraux

Julie Roger
Responsable achats

David CLAUSSE
Directeur général

Charlotte Rigaud
Responsable marché énergies

Sophie Lanternier
Responsable communication

Maëlle Derepper
Chargée de communication

Thierry Restif
Président directeur général

David Clausse
Auditeur général

Charlotte Simon
Directrice déléguée

Pôle gestion

Laura Pasqualetto
DAF - DRH

Juliette Botella
Juriste

Romane Lirzin
Assist. admin. et juridique

Mélissa Rocher
Chargée gestion comptable et RH

Victor Dessaint
Chargé des finances et du budget

Service communication SDE35

Edeline Quevert
Chargée de communication

Pôle développement

Charles De La Monneraye
Chargé de développement & commercial

Pierre Rouzel
Assistant commercial

Service gaz vert et commercialisation

Alexandre Carré
charge de dev. & exploitation

Service projets et innovations

Antoine Thérain
Responsable développement et concertation

Jennifer Ramsay
Chargée développement concertation sénior

Anaïs Dufaut
Sandra Leonet
Juliette Fromageot
Chargees dev. & concertation

Service developpement éolien et concertation locale

Pôle photovoltaïque

Pierre Moal
Directeur des opérations

Loïc Mahot
Chargé de développement

Elouan Rault
Chef de projet

Brieg Le Bars
Chargé d'affaires

Service projets

Charly Lecoq
Chargé travaux & exploitation

Emily Joffroy
Assistante exploit & maintenance

Service travaux et exploitation

Donovan Cailleaud
Antonin Boschet
Chargé d'études

Service études

Direction Énerg'iV

Cadres

Juillet 2026

PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE

53 sites en service

6250 MWh produits

Amanlis, Argentré-du-Plessis, Bain-de-Bretagne, Baulon, Bréal sous-Montfort (x3), Chantepie, Châteaubourg, Châteaugiron, Fougères, Gévezé, Laillé, La Mézière, Langouet, Le Rheu, L'Hermitage, Liffré(X2), Maen Roch, Melesse (X6), Noyal-sur-Vilaine (X3), Nouvoitou, Orgères, Pacé (X2), Paimpont, Pipriac (x2), Pléchâtel (X8) , Plélan-le-Grand, Pleurtuit, Rennes, Retiers, St-Aubin-du Cormier, St-Méen-le-Grand, St-Symphorien, Tinténiac, Val d'Anast

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

28 sites en service

3650 MWh produits

Bain-de-Bretagne, Etrelles, Hédé-Bazouges, Laillé, Liffré, La Boussac, la Chapelle-Thouarault, la Guerche-de-Bretagne, Maen-Roch, Meillac, Melesse, Montgermont, Montreuil-sur-Ille, Noyal-sur-Vilaine (x2), Pipriac (x2), Rennes, Romagné, St-Aubin d'Aubigné, St-Aubin-du-Cormier, St-Armel, St-Guinoux, St-Maugan, St-Méen-le-Grand, Torcé, Vignoc

PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

2 sites en service

22 000 MWh produits

Guignen, Bruz/Pont-Péan

14 sites en cours de développement

41 800 MWh estimés

Chantepie, Romagné, Langon, Rennes, Tinténiac, Le Verger, Dinard, Baguer-Pican, Dol de Bretagne, Cornillé, Javené, Le Rheu (x3)

MÉTHANISATION

2 sites en service

30 GWh produits

Janzé et Maen-Roch

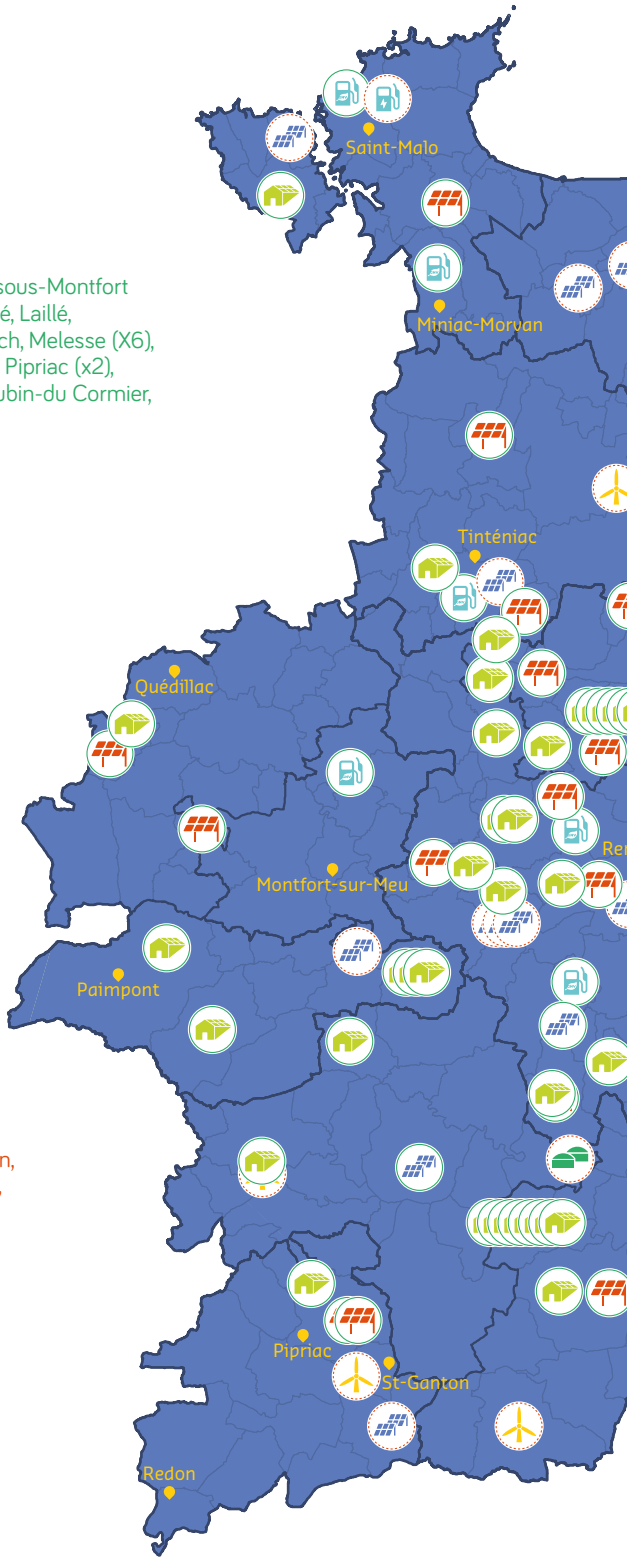
1 site en cours de développement

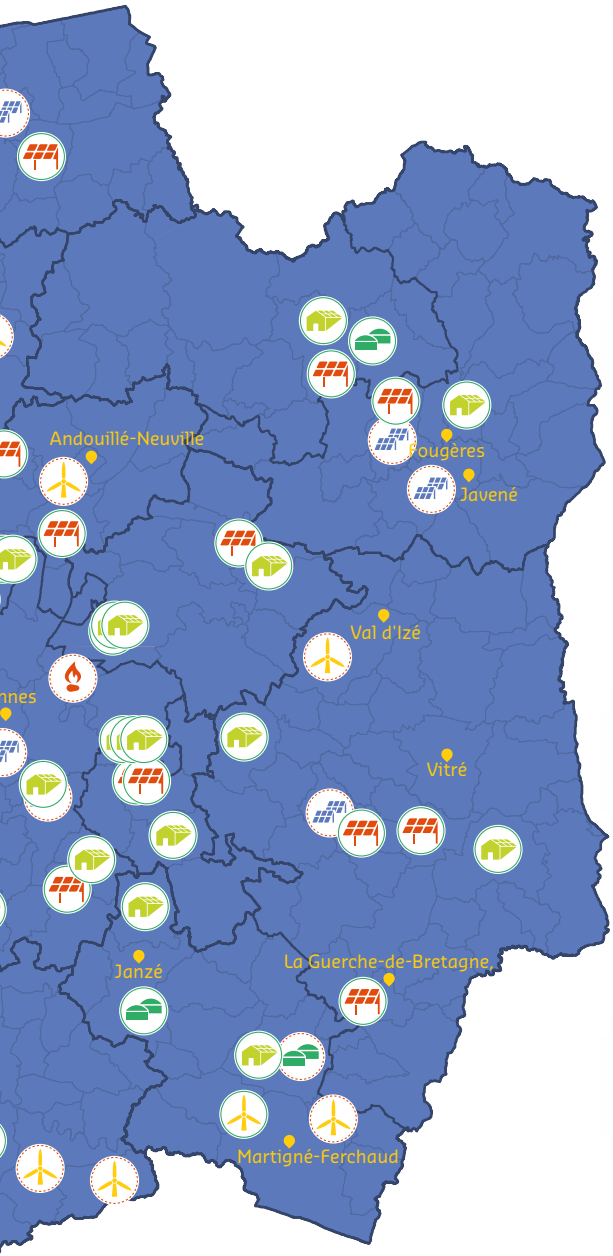
Bourg-des-Comptes

1 site en émergence

Retiers

10 GWh estimés





Site en service

Site en cours de développement

MOBILITÉ GNV ET HYDROGÈNE

6 stations GNV en service

3023 tonnes de GNV distribuées

Bédée, Tinténiac, Montgermont, Miniac-Morvan, Chartres-de-Bretagne, St-Malo

1 station hydrogène en étude

58 tonnes estimées

St-Malo

ÉOLIEN

1 site en service

16 800 MWh produits

Martigné-Ferchaud/ Coësmes (FEEOLE)

9 projets en cours de développement

148 GWh estimés

Andouillé-Neuville, Ercé-en-Lamée, Forges-la -Forêt, Grand-Fougeray, Lanrigan, St-Ganton, Teillay, Val d'Anast, Val d'Izé

CHALEUR BOIS

1 site en cours de développement

850 MWh estimés

Thorigné-Fouillard

1 site en émergence

1000 MWh estimés

COOPÉRATIVES CITOYENNES

- Survoltés
- CIREN
- Centrales Villageoises Rance Emeraude
- Centrales Villageoises Soleil sur Vilaine

- Estuaire Énergies

Énerg'iV
Siège du SDE35
Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine
1 avenue de Tizé – CS 43603
35236 THORIGNE-FOUILLARD

02 99 23 15 55
contact@energiv.fr

Original COMMUNICATION

energiv.fr